

Compte rendu financier

ASPTT SAINTES

Prévisionnel 2021

Compte de Résultat 2021 Hors Actions Sport Santé (en euros)

Résultat déficitaire de 2,33 €

La section Tennis affiche un déficit de 230,50 (887,50 – 657)

les licences FFT + FSASPTT = 450 € l'affiliation FFT = 45 €, inscriptions 2 championnats 57€, et 30€ de DAC pour le Siège. On ajoute l'achat de balles pour les championnats = 80 € et la prévision d'une publicité (panneau pare-vent) en participation avec l'omnisport et autres sections pour 138 € /388 € représentent les dépenses de la section,

Ses recettes : 8 cotisations à 70€ = 560 + adhésion de mars = 65€ et le reversement licences ASPTT = 32 € dont 2 de mars 2021.

Le Siège a un excédent de 49,17 (426-376,83) en prévoyant 100 € pour la publicité, 107,84 d'assurance, 39,99 pour remplacer l'alimentation du PC Portable (02/2021), 79 € de frais bancaires, 50€ d'adhésion FSASPTT.

Côté recettes, 240 € d'intérêts du Livret et 186 € de DAC.

Le Badminton a un excédent de 179€ (848-669)

achats liés à la pandémie COVID 15 €, participation à la Publicité pour 50 €, 120 € de volants 50 € pour un tournoi 50€ pour animation et 16 licences FSASPTT + DAC = 384 €

en recettes, 16 adhésions = 800 € et 48 € de réversion.

Compte de Résultat prévisionnel 2021 Sport Santé (en euros)

Total des charges 5 996,67 = pour Produits 5 999

Résultat excédentaire de 2,33 €

Dépenses : La rémunération des intervenants (moniteurs/éducateurs yoga, tennis, ping et Badminton) pour 4 496,67

Licences et DAC pour 863€, achats matériels mesures PEPS et raquettes tennis enfant 425€, fournitures administratives et médicales pour 100 €, participation à la publicité pour 100 € et 12€ de frais postaux

Recettes : Le report d'une partie des subventions allouées en 2020 en constatés d'avance (1500 ANS et 1800 ADS) sur 2021 s'ajoute à la partie de l'ANS prévue pour la saison 2021/2022 (1500 sur les 4 500 demandés) en mettant 3000€ en constatés d'avance sur 2022.

Nous prévoyons 35 adhésions avant décembre 2021 dont 25 renouvellements à demi tarif et 4 cas sociaux pour un montant total de cotisations = 1 075€.

La réversion se monterait à 109€. La vente d'un tapis enregistrée en mars 2021 pour 15€ termine les recettes de l'action sport santé sur 2021.

Je n'ai pas prévu de don des frais de déplacements ou autres dans ce budget !

Le résultat global pour l'exercice 2021 est à l'équilibre